

Cette fiche d'inscription s'adresse à toutes les familles. Pour les enfants n'ayant pas fréquenté nos centres de loisirs de l'été 2025, il sera nécessaire de compléter le dossier famille et de fournir la totalité des documents demandés.

Les inscriptions se font dans votre mairie de résidence une semaine avant l'accueil de votre enfant.  
(avant le mardi soir 17h)

Commune d'inscription

Âge

Numéro Allocataire CAF

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT

Nom

Prénom

Adresse du domicile

Code postal

Commune

### INFORMATIONS CONCERNANT L'ACCUEIL DE L'ENFANT

Lieux du centre de loisirs (au choix)

Ancienne école maternelle  
Sentier du château  
62113 VERQUIGNEUL

École Yves Duteil  
Rue basse  
62232 FOUQUIERES LES BETHUNE

École maternelle  
Rue de l'église  
62157 ALLOUAGNE

Horaires du centre de loisirs

De 8 h 30 à 17 h 30

Horaires de l'accueil échelonné

De 7 h 30 à 8 h 30 et de 17 h 30 à 18 h 30

### LES TARIFS

Les tarifs sont déterminés par les communes adhérentes. Pour toute question, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Mairie.

Commune de LABOURSE			
MERCREDIS			
TARIF		QF inférieur ou égal à 617	QF supérieur à 617
1 enfant	à la journée	10,22 €	11,47 €
2ème enfant	à la journée	9,08 €	10,31 €
3ème enfant	à la journée	7,95 €	9,17 €
	à la demi journée sans repas	5,68 €	6,88 €
	à la demi journée sans repas	9,08 €	10,31 €
Enfant domiciliés à l'extérieur de la commune			
1 enfant	à la journée	29,00 €	30,00 €
2ème enfant	à la journée	28,00 €	29,00 €
3ème enfant	à la journée	27,00 €	28,00 €
	à la demi journée sans repas	21,00 €	22,00 €
	à la demi journée avec repas	16,00 €	17,00 €

## Jours d'accueil de l'enfant en centre de loisirs

Journée	Matin sans repas	Matin avec repas	Après-midi sans repas	Après-midi avec repas	Journée complète	Horaire accueil du matin (dès 7h30)	Horaire accueil du soir (jusque 18h30)
	<i><u>Un seul choix possible par ligne</u></i>						
Mercredi 29 avril							
Mercredi 6 mai							
Mercredi 13 mai							
Mercredi 20 mai							
Mercredi 27 mai							
Mercredi 3 juin							
Mercredi 10 juin							
Mercredi 17 juin							
Mercredi 24 juin							
Mercredi 1 juillet							

Ne pas oublier d'indiquer les horaires par jour pour toute demande de garderie.

Je certifie l'exactitude des renseignements présentes dans le dossier famille transmis préalablement.

Date et signature